

Genève

Le Courrier  
1211 Genève 8  
022/ 809 55 66  
www.lecourrier.ch

Genre de média: Médias imprimés  
Type de média: Presse journ./hebd.  
Tirage: 7'014  
Parution: 5x/semaine



Page: 6  
Surface: 13'593 mm<sup>2</sup>

Ordre: 844003  
N° de thème: 844.003

Référence: 74397713  
Coupure Page: 1/1

## Alain Borner n'est plus

**Carnet noir** ▶ L'ancien conseiller d'Etat Alain Borner est décédé il y a une semaine, le 1<sup>er</sup> août à 87 ans. Un clin d'œil patriotique de celui qui avait intitulé ses mémoires «Aimer son Pays... est-ce Ringard?»<sup>1</sup>?

Membre du Parti radical historique, Alain Borner a présidé le «grand vieux parti» entre 1975 et 1977, alors que celui-ci était en fort recul. Il siégea comme député durant la législature 1973-1977, avant d'être élu au Conseil d'Etat en 1977. On lui doit la création de l'Office cantonal de l'emploi. Réélu en 1981, il fut en revanche désavoué par le peuple en 1985, lorsqu'il échoua, en huitième position, pour quelque 300 voix. Deux raisons à cela, liées entre elles d'ailleurs. Alain Borner était en mauvaise posture à la suite de la politique jugée laxiste qu'il menait en matière d'acquisitions de biens immobiliers par des étrangers (l'application de la Lex Fürgler).

Un secrétaire-juriste avait joué le rôle de lanceur d'alerte, ce qui avait provoqué des remous marqués au Grand Conseil et provoqué son licenciement. Il s'agissait d'un certain Daniel Devaud, qui devint par la suite magistrat à la Cour

des comptes. Un rôle qu'une partie des partis bourgeois ne lui pardonna jamais, ni lors de son élection au Pouvoir judiciaire ni lorsqu'il fut pris dans un conflit interne à l'organe de contrôle indépendant de l'Etat et qui aboutit à son départ.

De plus, en mauvaise posture, Alain Borner fut également lâché par l'allié démocrate-chrétien de l'Entente, qui rompit l'alliance traditionnelle du bloc bourgeois et fit cavalier seul (et réussit son pari en plaçant deux des siens – Jean-Philippe Maître et Dominique Föllmi – au Conseil d'Etat).

Notons que M. Borner siégea ensuite durant deux ans au Grand Conseil, avant de finalement démissionner, ayant pris des fonctions au sein du WEF (Forum économique mondial).

Parmi les nombreux mandats que cet ancien cadre de Du Pont de Nemours occupa ensuite, citons celui de membre du conseil d'administration de Swissair (entre 1979 et 1987) et de président de Genève-Tourisme entre 1990 et 1994. **PHILIPPE BACH**

<sup>1</sup>Alain Borner, entretien avec Jacques Lavanchy, *Aimer son Pays... est-ce Ringard?*, Genève, éditions Slatkine, 2016, 133 pages.